



Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 6 mai 2013

Absent excusé : M. Sylvain COLLARD (pouvoir à M. Benoist MOREAU)

M. David DEL PESO (pouvoir à Mme Valérie ARNOULT)

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire confirme la démission de Monsieur Jean-Louis DELECROIX pour cause de déménagement.

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la décision de Monsieur René CHRISTILLIN et Madame, aujourd'hui décédée, d'instituer la commune légataire universelle de leur succession. Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de remercier Monsieur CHRISTILLIN pour cette démarche et l'assure de sa gratitude.

Le Conseil municipal :

- prend connaissance d'un courrier de l'Abbé MUCHERY l'informant de la décision de l'Association diocésaine de mettre en vente la salle paroissiale.
- Approuve le mode de détermination du nombre de délégués communautaires à compter des élections de 2014, soit : 2 délégués par commune et 6 pour Bonneval. Cette formule permettant de respecter l'esprit initial de création de la Communauté de Communes.
- Accepte la prise de compétence par la Communauté de Communes en matière de sécurité et de lutte contre la délinquance.
- Vu l'avis favorable du centre de gestion, décide de contribuer à la cotisation aux mutuelles des agents communaux dès lors qu'elles sont mutualisées.

Travaux 2013 :

L'Agence Technique Départementale a été sollicitée pour les travaux de voirie 2013.

Le Conseil municipal est informé :

- de travaux à effectuer au monument aux morts en concertation avec les Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre,
- de l'installation des fenêtres à la boulangerie,
- de l'indemnité perçue pour le sinistre de la salle polyvalente (gestion du chauffage). Le remplacement va pouvoir être mis en œuvre selon le devis le moins disant.

Le Conseil Municipal,

- donne son accord pour le remplacement du feu clignotant rue Jean Moulin.
- charge Monsieur BOURDON du remplacement des WC au logement communal.
- est informé de la réunion de réflexion sur la super Communauté de Communes le 17 mai à Châteaudun.

Le Maire,

François WISSOCQ.